



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 10/04/2018

Référence
2018_04_12

L'an 2018 et le 10 Avril à 15 heures, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, CCPCAM CROZON sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Objet de la délibération
Mission d'élaboration d'un plan d'actions mobilités durables : demande de subventions

**Présents** : M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BELLEC Claude, BONNARD LE FLOCH Frédérique, BRUBAN Claudine, CHALINE Nathalie, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, LE VAILLANT Annie, SOUDON Chantal, MM : CALVEZ Christian, GIBERGUES Bernard, GOULAOUIC Pascal, GUEGANTON Loic, JACOB Fabrice, LARS Roger, LE GALL André, LECLERC Patrick, MASSON Alain, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, RIOUAL Bernard, SALAUN Gilles, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves, TALARMIN André, TANGUY Bernard  
Suppléant(s) : Mmes : CHALINE Nathalie (de Mme MONTANARI Isabelle), LE GALL André (de Mme NICOLAS GAËLLE)

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	28	35

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GODEBERT Viviane à M. TALARMIN André, MALGORN Bernadette à M. SIFANTUS Bruno, QUIGUER Tifenn à Mme BONNARD LE FLOCH Frédérique, MM : LE TYRANT Jean Claude à Mme GUILLORE Alexandra, LINCOLN Andrew à M. CALVEZ Christian, LORCY Armel à Mme LE VAILLANT Annie, TALARMAIN Roger à M. GIBERGUES Bernard

Date de la convocation
30/03/2018

Excusé(s) : Mmes : BALCON Claudie, MONTANARI Isabelle, NICOLAS GAËLLE, TANGUY Geneviève, MM : CAP Dominique, GOURTAY Michel, GOURVIL Armel, KERMAREC Charles, MELLOUËT Roger, OGOR Pierre, PICHON Ronan, QUILLEVERE Bernard

Date d'affichage

Assistaient en outre à la réunion :

Invité(s) : Mme LE BARS Mickaèle, MM : CANN Thierry, GREBOT Benjamin, JOURDEN Guy

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

**A été nommé(e) secrétaire** : M. MOYSAN Daniel

**Objet de la délibération** : Mission d'élaboration d'un plan d'actions mobilités durables : demande de subventions

La voiture est et restera pour longtemps le principal mode de déplacement des habitants du Pays de Brest. Après une relative stabilisation du trafic durant quelques années, le trafic routier est reparti à la hausse ces dernières années avec des points de congestion de plus en plus fréquents au nord de la métropole, sur le pont de l'Iroise ou à landerneau pour ne citer que les principaux.

Face à ce constat et à la faible probabilité de voir se construire de nouvelles infrastructures routières comme un fort développement des transports en commun, ne serait-ce que pour des questions de financement, les élus du Pays de Brest souhaitent renforcer certaines de leurs actions et prendre des initiatives sous forme d'expérimentations qui viseront à réduire la place de la voiture ainsi

que l'autosolisme.

Ils souhaitent donc élaborer une stratégie et un plan d'actions cohérent, mutualisé qui associera les acteurs publics et privés. Pour ce faire, un(e) chargé(e) de mission sera recruté(e) durant une année.

Il s'agit ainsi d'élaborer une stratégie et un plan d'actions qui abordera les sujets suivants :

- Développement des alternatives à l'usage individuel de la voiture (aires de covoiturage, autopartage, autostop organisé...)
- Politiques en faveur des modes doux, actifs (à pied, à vélo...)
- Plan de déplacement des entreprises, desserte des zones d'emplois...
- Transports collectifs organisés

La question des déplacements et des actions à conduire sera posée à l'échelle du territoire du Pays de Brest mais également par territoire intercommunal.

Une approche par public sera également intégrée dans la réflexion qu'il s'agisse des jeunes, personnes en insertion, des personnes âgées, des travailleurs...

A noter qu'en parallèle, une enquête ménages déplacements a été engagée à l'automne 2017 à l'échelle du Pays de Brest. Les premiers résultats seront connus à l'été 2018. L'ADEUPa Brest Bretagne conduit par ailleurs des études prospectives et fournira un ensemble de données nécessaires au diagnostic.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)		
Type de dépense	Montant	Financeur	Montant	% du projet
Frais de personnel (salaires + charges)	45 000 €	ADEME	29 500 €	55,14
Frais de mission	3 000 €	Région – Contrat de partenariat	13 300 €	24,86
Animation, communication, organisation de rencontres, déplacements	5 000 €	Autofinancement	10 700 €	20,00
Documentation	500 €			
<b>Total</b>	<b>53 500 €</b>	<b>Total</b>	<b>53 500 €</b>	<b>100%</b>

Il est proposé au Comité syndical :

- d'approuver le projet,
- d'approuver le plan de financement présenté ci-dessus,
- d'autoriser le Président à solliciter une subvention du Conseil régional au titre du Contrat de Partenariat Région-Pays de Brest et une subvention de l'ADEME.
-

Décision du Comité syndical :

A l'unanimité, les membres du Comité syndical :

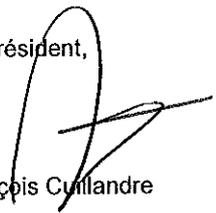
- approuvent le projet,
- approuvent le plan de financement présenté ci-dessus
- autorisent le Président à solliciter une subvention du Conseil régional au titre du Contrat de Partenariat Région-Pays de Brest et une subvention

Pour extrait conforme,

A Brest, le 10 avril 2018

Le Président,

François Cuillandre



Envoyé en préfecture le 16/04/2018

Reçu en préfecture le 16/04/2018

Affiché le



ID : 029-200033736-20180410-2018\_04\_12-DE